



La Presse

Actualités, vendredi, 7 mars 2008, p. A10

Pont de l'autoroute 25

Les ingénieurs du gouvernement se joignent aux écologistes

Bisson, Bruno

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) s'est jointe hier à la coalition écologiste qui s'oppose au prolongement de l'autoroute 25, entre Montréal et Laval, en faisant un don de 10 000 \$ pour financer ses procédures judiciaires.

Le président de l'APIGQ, Michel Gagnon, a justifié cette intervention du syndicat des 1125 ingénieurs du gouvernement, en affirmant que ce projet routier "ne souscrit pas aux principes de développement durable", et en soulevant des doutes sur la pertinence de le réaliser en partenariat public-privé (PPP).

Le don de 10 000\$ permettra d'éponger une partie des frais juridiques encourus pour le dépôt d'une demande en injonction provisoire qui vise à faire cesser les travaux de construction amorcés au cours des dernières semaines. Il s'ajoute à une somme d'environ 6000\$ recueillis par la Coalition contre le prolongement de l'A-25, depuis le lancement de sa campagne "25\$ contre la 25", la semaine dernière.

Selon le directeur du Conseil régional de l'environnement de Montréal, André Porlier, la coalition formée par le Conseil et par les groupes Greenpeace et Équiterre, aura besoin d'environ 30 000\$ pour financer sa requête en injonction, visant à faire arrêter les travaux actuels. La coalition aurait donc ainsi recueilli un peu plus de la moitié des fonds nécessaires à ces procédures, jusqu'à présent.

En juin, la Coalition a aussi rendez-vous avec le gouvernement du Québec devant les tribunaux, où les groupes écologistes tenteront d'obtenir l'annulation des décrets émis par l'État pour autoriser la construction de ce projet, dont le coût a été estimé entre 450 et 500 millions. La demande d'injonction vise à faire interrompre les travaux jusqu'à ce que le tribunal se prononce sur sa demande d'annulation des décrets. Québec a refusé d'interrompre les travaux en attendant la décision du tribunal.

En annonçant l'intervention de l'APIGQ dans cette bataille judiciaire, le président du syndicat des ingénieurs s'est dit confiant quant aux chances de réussite des procédures entreprises. "Si on investit 10 000\$ de l'argent provenant de nos membres, a-t-il affirmé, c'est parce que nous pensons avoir de bonnes chances de ne pas perdre cet argent."

Hier, en conférence de presse, le président de l'APIGQ s'est appliqué à démolir ce projet routier en partenariat public-privé qui permettra la construction d'un septième pont au-dessus de la rivière des Prairies, entre l'est de Laval et l'est de l'île de Montréal. Selon les données disponibles, ce projet pourrait générer jusqu'à 65 000 déplacements par jour, et contribuer à l'étalement de la banlieue au nord-est de la métropole au détriment de l'est de Montréal et de la qualité de vie dans ses quartiers.

Mais en dehors des impacts environnementaux importants, craints par la coalition écologiste, l'APIGQ a surtout critiqué le "dossier d'affaires" de ce projet, élaboré par un consultant privé, qui n'a pas fait de contre-vérification des données qui lui ont été fournies par Québec. M. Gagnon, lui-même ingénieur, a ainsi sérieusement mis en doute le délai de six ans qui aurait été nécessaire pour construire le pont de l'autoroute 25 en mode conventionnel, comparativement aux échéanciers de trois ans avancés par les promoteurs privés.

M. Gagnon a aussi rappelé que de nombreuses études sérieuses ont déjà démontré qu'une augmentation de la capacité routière ne règle jamais les problèmes de congestion, et contribue surtout à les amplifier, au bout de seulement quelques années.

Le président de l'APIGQ a aussi qualifié d'"irréalistes" les prétentions de Québec disant que ce projet, réalisé par un partenaire privé, permettra à l'État des économies de l'ordre de 226 millions.

© 2008 La Presse. Tous droits réservés.